



Luxembourg, le 23.07.2019

**CONCERNE : MISE ŒUVRE DES DISPOSITIONS DU PLAN D'ACTION 2019 EN CAS DE GRANDE CHALEUR DE LA
DIRECTION DE LA SANTÉ**

Vu les dispositions du **plan d'action 2019 en cas de grande chaleur** de la Direction de la santé ;
Vu que selon les informations et prévisions de Météolux les températures moyennes et maxima du 24 au 26 juillet 2019 se situeront au-dessus du seuil d'action prévu par le plan ;
Vu que ces températures élevées sont susceptibles de causer des problèmes de santé pour certaines catégories de personnes ;
Vu que ces problèmes sanitaires constituent une menace de santé publique ;
Le Directeur adjoint de la santé prend les mesures d'urgence qui s'imposent dans l'intérêt de la santé publique, notamment ordonne le déclenchement du niveau 3 : l'alerte rouge (alerte de grande chaleur) du **plan d'action 2019 en cas de grande chaleur** de la Direction de la santé
Les réseaux d'aide et de soins sont informés pour mettre en œuvre le programme de visites des personnes telles que retenues sur les listes préétablies ; ces visites démarrent le 24 juillet 2019 et se terminent le 26 juillet 2019, sauf rectification par le Directeur adjoint de la santé.

Le Directeur adjoint de la santé

Dr Françoise Berthet